

6 – Courrier de saisine adressé au Préfet



Pornic, le 23 DEC 2021

Le Maire

à

Monsieur le Sous-Préfet
Sous-Préfecture
1 rue Vincent Auriol
BP 425
44616 SAINT-NAZAIRE

Service Juridique

Dossier suivi par: Mélanie RIOT
☎ 02.40.82.31.11

N/Réf. :SERJU/21/12/04

OBJET : Demande de concession de plage

Recommandée A.R.

Monsieur le Sous-Préfet

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, la délibération du Conseil Municipal du 17 décembre 2021 sollicitant le renouvellement de la concession des plages naturelles de la Commune de Pornic ainsi que le dossier constitué en application de l'article R2124-22 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

La Commune de Pornic sollicite donc l'attribution d'une concession d'une durée de 12 ans pour les plages suivantes : Portmain, Porteau, Sablons, Grandes Vallées, Noëveillard et Birochère.

Vous en souhaitant bonne réception.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sous-Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire

Jean-Michel BRARD